Pays de la Loire, Sarthe
Briosne-lès-Sables
4 rue du Centre-Bourg

Presbytère (détruit) puis ferme, actuellement maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72001527
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Communauté de communes Maine 301
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : presbytère, maison
Parties constituantes non étudiées : logement, grange, étable, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1835, A, 408-409 ; PCI . 010 A 789

Historique

Le presbytère aurait été reconstruit en 1697 pour M. Ducoudray, curé de Briosne. D'après le plan de 1747-1748, l'édifice jouxtait le cimetière. Il était composé d'un bâtiment situé entre une cour, close sur la rue par un portail et bordée de deux autres bâtiments, et un vaste jardin qui semble avoir été régulier. En 1763, il est précisé que le portail était à porte charretière et piétonne, la cour comprenait quatre bâtiments, le jardin d'agrément, avec *pavillon,* était complété par des jardins d'utilité. Le logis, situé entre la cour et le jardin d'agrément, était composé d'un corps principal et d'une aile de communs sur le même alignement. Les deux corps, en rez-de-chaussée pour partie surélevé, étaient construits en maçonnerie de moellons. Les autres bâtiments, communs et parties agricoles, liées notamment à la culture de la vigne et du chanvre, étaient construits en maçonnerie de moellons, en pans-de-bois ou sur poteaux simplement essentés de planches, et couverts de bardeaux et de tuiles plates (cf. Annexes). En 1784, le logis était considéré comme une dépendance de la maison de Bellevue, appartenant au curé Benoît Gautier de Vignol (non étudié). Le presbytère fut réparé peu avant 1792 par Poilpré, entrepreneur à Bonnétable, et détruit en grande partie peu après sa vente comme bien national en 1796. Ne subsistait en 1835 qu'une *maison* construite contre la clôture du cimetière.

Synthèse :

Le bâtiment adossé au mur du cimetière est l'un de ceux représenté en 1747-1748, mais il n'est pas possible de l'identifier parmi les communs et parties agricoles décrits en 1763. La partie gauche a été transformée en maison, sans doute après 1796 et avant 1835, et l'élévation sur cour entièrement reprise dans le courant du XIXe siècle. Le pignon essenté de bardeaux situé entre le logement et la grange est l'un des rares exemples conservés de l'aire d´étude. La maison actuelle fut construite en 1929 par Auguste Médard (date portée).

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle, 19e siècle, 2e quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 18e siècle
Dates : 1929 (porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : Poilpré (entrepreneur, attribution par source), Auguste Médard (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'édifice comprend deux bâtiments. Au centre de la cour, le logis, de plan massé, à comble à surcroît, est en maçonnerie enduite avec chaînes d'angle en pierre de taille. Les chambranles sont en pierre de taille, un bandeau souligne le surcroît. Le toit à croupes est couvert d'ardoises. La chaîne d'angle à droite de l'élévation principale porte l'inscription : 1929 FAIT PAR Ate MEDARD, la date de 1929 est inscrite sur la clé de la plate-bande de la porte d'entrée. Adossé au mur du cimetière, le second bâtiment est composé d'un logement de type logis simple, avec laiterie en appentis contre l'élévation postérieure, prolongé d'une grange puis de porcheries. Il est construit en maçonnerie de moellons sans chaîne en pierre de taille, avec un poteau de bois sur l'élévation postérieure, le pignon droit du logement, visible dans la grange, est en pan-de-bois essenté de bardeaux. Les chambranles des baies sont en briques, sauf une fenêtre à chambranle de pierre de taille de grès roussard percée dans le pignon donnant sur la rue et une fenêtre en bois percée dans l'élévation postérieure de la grange. Le toit est couvert de tuiles plates.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; grès ; bois ; torchis ; essentage de bardeaux ; essentage de planches ; enduit ; moellon ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; pan de bois
Matériau(x) de couverture : tuile plate, ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, comble à surcroît
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; croupe

Typologies et état de conservation

Typologies : logis massé ; logis simple
État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; B 19. **Minutes du greffe des experts de la Sénéchaussée. Réception des réfections... des bâtiments dépendants du temporel de la cure de Briosne.** 1763.

- Archives départementales de la Sarthe ; L 340. **Suppression du clergé : revenus des cures, chapelles et prestimonies ; déclarations et comptes**. 1791-1793.

- Archives départementales de la Sarthe ; 2 Mi 93. **Fonds Charles GIRAULT. Biens nationaux : notices de ventes des biens de 1ère et 2e origine, classées par districts.** Vol. 1 : Château-du-Loir - La Ferté-Bernard.

- Archives départementales de la Sarthe ; 3 P 49/13. **Etat de section de la commune de Briosne**. 1835.

Documents figurés

- **Plan d'une partie de la route de Paris au Mans et Angers...** Levé par Oudry. 1747-48. (Archives départementales de la Sarthe ; C additif 142).

- **Plan cadastral de la commune de Briosne. Section A, feuille 3.** 1835. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\049\5.).

Bibliographie

- BELLEE et MOULARD. **Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790.** Série E supplément, t. I. Le Mans, Monnoyer, 1870
  Articles GG 1 à 117

Annexe 1

Archives départementales de la Sarthe ; B 19. (Transcription synthétique).

Réception des réfections et réparations des bâtiments dépendants du temporel de la cure de Briosne, conduite entre les 16 et 23 juin 1763, par Jean Houdayer entrepreneur en bâtiments, expert ordinaire demeurant au Mans paroisse de la Couture, désigné par René Joseph Thébaudin sieur de la Rozette, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée du Maine et siège présidial du Mans, à la réquisition de Maître Benoist Gautier de Vignol, bachelier es lois de la faculté de Paris, prêtre, curé de Briosne, successeur de Me Louis Ollivier, prêtre, vivant curé de Briosne.

Premier corps de bâtiment à 53 pieds de longueur sur 36,5 de largeur de dehors en dehors construit de murs à chau et sable distribué au rez-de-chaussée d'un vestibulle au milieu, une salle sur la gauche en entrant, un salon sur la droitte, derrière la salle est une chambre à cheminée avec un cabinet à côté donnant sur le jardin, cave sous solive dessous. Dans le derrière du salon est une chambre à feu avec un office, grenier sur le tout, couvert de thuille en croupe des deux bouts.

Un autre corps de bâtiment au bout du premier corps du côté du levant de 22 pieds 3 pouces de dehors en dehors servant de cuisinne et un petit grade-mangé grenier dessus qui se trouve sous l'escallier, au bout dudit bâtiment se trouve une lavanderie de 5 pieds de dedans en dedans le tout construit de murs à chau et sable couverty sur le devant en thuille et le derrière en bardeau ainsy que la croupe et la lavanderie couvert en bardeau.

Un autre corps de bâtiments de 23 pieds de longueur sur 19,5 de largeur, contenant une chambre froide, pressoir au bout et une petitte laiterie à côté de 5,5 pieds de longueur sur 4 de largeur, la dite chambre et pressoir construits à murs sur le devant à chau et sables, le restant de la ditte chambre est maçonnée entre les colombes. Le restant du pressoir est supporté par 2 poteaux ou etaches, le devant couvert de thuile et le reste en bardeau.

Un autre corps de bâtiment servant de grange de 60 pieds de longueur sur 23 de largeur de dehors en dehors, construit en colombage dans les devant et les deux bouts, sur les derrière à murs dont il en est le tiers à chaux et sable et les deux autres tiers à mortier de terre et couvert de bardeau.

Un autre corps de bâtiment servant d'écuirie et d'étable de 26 pieds de longueurs sur 25 de largeur de dehors en dehors, et le pignon en murs jusques au carré et le surplus en colombages eperré d'arcelet, grenier sur la ditte ecuirie et couvert de bardeau.

Dans le coin sur le chemin au devant de l'écuirie est un apenty y adossé de 6 pieds de longueur construit de colombage et couvert de bardeau.

Au bout de la grange du côté du jardin est un bâtiment de 30 pieds de longueur sur 20 pieds trois pouces de largeur, contenant un cellier, une chambre servant de depost pour la cuve et tonneaux et une autre petitte chambre servant de garde-manger *dans laquelle est un pain pour monter dans les greniers. Ledit bâtiment construit des deux cotés à mur à mortier de chau et sable, à l'exception de 8 pieds à colombes au bout, et les cloisons qu séparent les dittes chambres sont en colombes et le dit batiment couvert de bardeau.*

Sur le devant de la grange est une espèce de bas-coté en apenty de vingt pieds et demy de longueur sur neuf pieds de largeur servant d'étable aux moutons, clos avec carreaux et arcelets et couvert de bardeau.

Un autre batiment en appenty servant à broyer le chanvre de 17 pieds de longueur sur 7 pieds 4 pouces de largeur de dehors en dehors suporté par deux cotés de murs à chau et sable et le reste par deux poteaux, couvert de bardeau.

Du coté de la cour à droite en entrant est un corps de bâtiment de 36 pieds de longueur sur 14 de largeur de dehors en dehors, composé d'une boulangerie et deux fours adossés au pignon, à coté de la boulangerie est une chambre de domestique et un passage pour aller dans le verger, construit de colombages grenier dessus, couvert pour la plus grande partie en bardeau et l'autre en thuille.

Les toits à porcs de 14,5 pieds de longueur sur 6,5 pieds de largeur, construit de charpente, couvert de bardeau, avec un parc entouré de murs.

Un puit dans la cour de mur en calotte.

La cour se trouve close partie par les bâtiments cy dessus et murs sur le chemin, dans lequel mur se trouve un portail à claire vue à deux vanteaux et une petitte porte à coté à claire vue à deux vantaux.

Dans le jardin se trouve des commodités de 4,5 pieds en quarré, construit de charpente clos d'arcelet et couverts de bardeau.

Au bout de la grande allée est un pavillon 12 pieds de longueur sur 12 de largeur, construit à murs sur le derrière et 6 pieds en retour et les devants en charpente et couvert de thuille.

Derrière la charmille est un four à broyer le chanvre auquel est un efumoir *de 9 pieds de longueur de dehors en dehors et 3 pieds de largeur, le four en taupineau et couvert de bardeau.*

Veu ensuitte les jardins potager de l'autre coté de la rue vis à vis la cour de presbitaire, clos de mur sur le chemin dans lequel se trouve une ouverture de porte à claire vue ainsy que le ventail et au surplus de hayes.

Nous avons observé qu'à l´extérieur des murs du premier corps de batiment faire une toise de crespy et autant d'enduit. L'aire du vestibule est pavé de bloc de six pouces il s'en trouve vingt quatre d'ecornez tenant néanmoins en mortier [...] A l'entour du vestibule se trouve un quart de toyse d'enduit bloquant estimé 10 sols

L'aire de la salle est pavée de petits carreaux de terre cuitte irrégulièrement pavée et point dans leur rangs néanmoins tenants en mortier [...]
Au plancher se trouve un quart de toize d'enduit blocquant à faire en recherche.
L'aire du salon est pavée en petits carreaux de terre cuitte de quatre pouces, n'étant point dans leurs rangs, et se trouve environ une demie toize de cassés et écornez tenants en mortier [...]
Au plancher et au pourtour il se trouve environ une toize d'enduit blocquant à faire.
L'aire de la chambre derrière la salle est pavée de petits careaux de terre cuitte et en état.
L'aire du cabinet à coté est pavée de petits careaux de quatre pouces en partie et autre partie en briques neanmoins dans leurs rangs, il s'en trouve quatre écornez.
Au plancher et au pourtour dudit cabinet se trouve un quart d'enduit blocquant à faire en recherche.
L'aire de la chambre derrière le salon est pavé de petits careaux de terre cuitte irrégulièrement tenants en mortier [...]
Au plancher et pourtour faire un quart de toize d'enduit en recherche.
A la descente de l'escalier fournir quatre pieds de marche avec l'employ.
Refaire une demie toize de murs en descendant du coté gauche et une toize de pourprit.
Dans la cave faire au pourtour cinq toize de crespy.
Les aires des greniers sont partie carlées de petits pavets et partie couroyé, dans la partie couroyée il se trouve deux toizes de torchis à refaire en recherche.
A la verge de la cheminée il se trouve huit toizes d'enduit à refaire.
Au comble les chevrons ne sont qu'à trois sous latte, la charpente est en état.
La couverture contient environ vingt milliers de thuille. Pour la mettre en état il faut en fournir un cent en recherche.
A l'extérieur de la cuisinne et lavanderie faire aux murs demie toize de crespy.
L'aire de la cuisinne est pavée de pierre de grain en état.
Au plancher et au pourtour faire une toize d'enduit en recherche.
L'aire du garde mangé n'est qu'à terre. Faire au pourtour un quart de toize d'enduit.
[...]
Dans le grenier au dessus de la cuisinne, l'aire n'est que couroyée, pour la rendre régulière il faut y employer valeur de deux toize en recherche.
La charpente n'est qu'à trois chevrons sous latte en bon état.
La couverture en thuille contient environ six milliers et autant de bardeau, pour la mettre en état il fautte y fournir vingt thuilles et demy cent de bardeau.
La ditte couverture contient environ cinq cent de bardeau a moitié uzé [...]
L'extérieur des murs du troizième corps est en état.
L'aire de la chambre froide [...] est pavée de petits carreaux de terre cuitte [...]
Les deux vantaux de porte pour entrer de la cour dans le jardin sont défectueux [...]
La couverture du pressoir est en bon état ainsy que la laitterie, les deux poteaux sont défectueux [...]
A l'extérieur des murs de la grange et sousseulles faire deux toises de crespy en recherche.
A la fasce de devant en arcelet s'en trouve une partie qui est défectueuse [...]
La charpente de la grange est à quatre chevrons sous latte et en état.
La couverture du devant de la ditte grange contient huit milliers de bardeau au tiers uzé [...]
Celle de derrière a été faitte toutte à neuf.
La couverture (de l'auvent au dessus de la porte) *contient environ trois milliers de bardeau au tiers uzé.*
Le pan de bois entre la grange et étable se trouve un peu défectueux [...]
A l'extérieur des murs de sousseulles de l'étable et écuirie faire trois toizes de crespy [...]
La charpente tant de la ditte étable que l'écuirie est à trois chevrons sous latte et en état.
La couverture contient environ douze milliers de bardeau qui n'a point été retourné [...]
Dans le coin sur le chemin au devant de l'écuirie est un appenty servant de petitte étable pour les veaux esté batty nouvellement et en état.
A l´extérieur des murs du batiment qui est au bout de la grange faire une toize de crespy hors et en.
Dans la place où est le pain pour monter dans le grenier, remettre un lynsoir [...]
Au comble se trouve deux arbalestriers défectueux [...]
La couverture contient environ six milliers de bardeau, dont il s'y trouve trois milliers qui ont été retourné et les trois autres qui ne l'ont point été [...]
Au bas côté en apenty etant au devant de la grange [...] à la cloture de planches fournir quatre toises d'arcelet et le clou nécessaire.
La couverture de bardeaux contient environ deux milliers qui ont été retournés [...]
A l'appenty servant à broyer le chanvre étant derrière le cellier, au comble se trouve quatre chevrons défectueux [...]
A l'epercement du derrière fournir cinq toises d'arcelet.
La couverture contient environ deux milliers de bardeau lequel se trouve au deux tiers uzés [...]
A l'extérieur et intérieur faire trois toises de crespy en recherche.
L'aire n'est qu'à terre et coueaue, *pour aplanir les concavités il fault y fournir un boisseau de terre.*

L'astre de la cheminée est pavé de pierre brullé environ demie toise irrégulièrement pavé [...]
Les fours sont en état.
A la porte de la chambre froide le seuil en bois est de peu de valeur [...]
Au plancher et au pourtour faire quatre toises d'enduit.
Dans les greniers l'aire est couroyée et se trouve plusieurs barreaux découverts [...]
Il se trouve une cloison en colombe eperée d'arcelet pour la mettre en état, fournir d'une colombe de trois pieds et demy et deux toises d'arcelet.
La charpente est à trois chevrons sous latte et en état.
La couverture contient environ cinq milliers de bardeau et environ quinze cent de thuille [...]
Au passage pour aller dans le verger les deux vantaux de la porte sont défectueux [...]
[...]
Aux toits à porcs il est nécessaire de remettre une seulle de 6,6 pieds de longueur sur 6 pouces quarré et faire le maçonnage.
La couverture contient quinze cents de bardeaux [...]
Au parc des toits à porcs faire une toise de crespy et refaire la bordure du mur.
[...]
Au puit regarnir et y faire environ une toise et demie de crespy.
[...]
Faire au deux pilliers du grand portail (pour entrer dans la cour) *et à ceux du petit deux toises et demie d'enduit et fournir aux environs dix huit briques en recherche.*
Faire au murs de cloture entre la cour et le chemin six toises de poufrit en recherche.
A la porte qui est à coté de la cuisine entre cour et jardin le ventail est défectueux ainsi que la carrie [...]
Faire au mur qui vat depuis la ditte cuisinne jusques aux toits à porcs deux toises de pourfrit.
[...]
Au pavillon dans la jardin qui est au bout de la grande allée, l'aire est pavée de petits carreaux de terre cuitte a l'exception de six qui se trouvent au devant de la porte d'environ six pouces, le ventail, murs et couverture sont en bon état ainsy que le vitrage.
[...]
Au mur de cloture sur le cimettière faire valleur demie toise de pourfrit.
[...]
Aux murs de cloture du bas du jardin faire environ trois toises de murs et six toises de pourfrit en recherche [...]
Touttes les dittes choses à faire et fournir couteront la somme de trois cent vingt une livre quatorze sols [...]. Au surplus les dits bâtiments sont en état de reception.

Illustrations

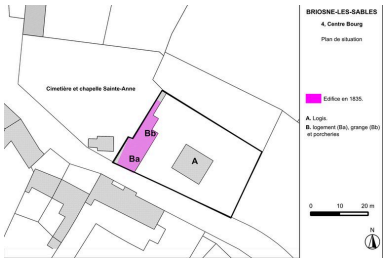

Plan de situation.
Dess. Julien Hardy
IVR52_20127200023NUDA

Elevation sur cour du logement et de la grange.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20117200515NUCA

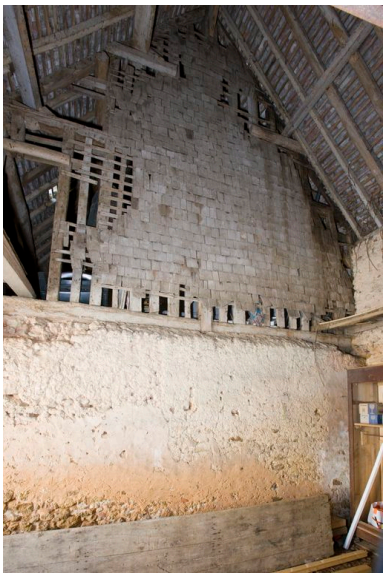

Pignon essenté de bardeaux du logement, vu depuis la grange.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20117200502NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Briosne-lès-Sables : présentation de la commune (IA72001510) Pays de la Loire, Sarthe, Briosne-lès-Sables
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Village de Briosne (IA72001532) Pays de la Loire, Sarthe, Briosne-lès-Sables

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

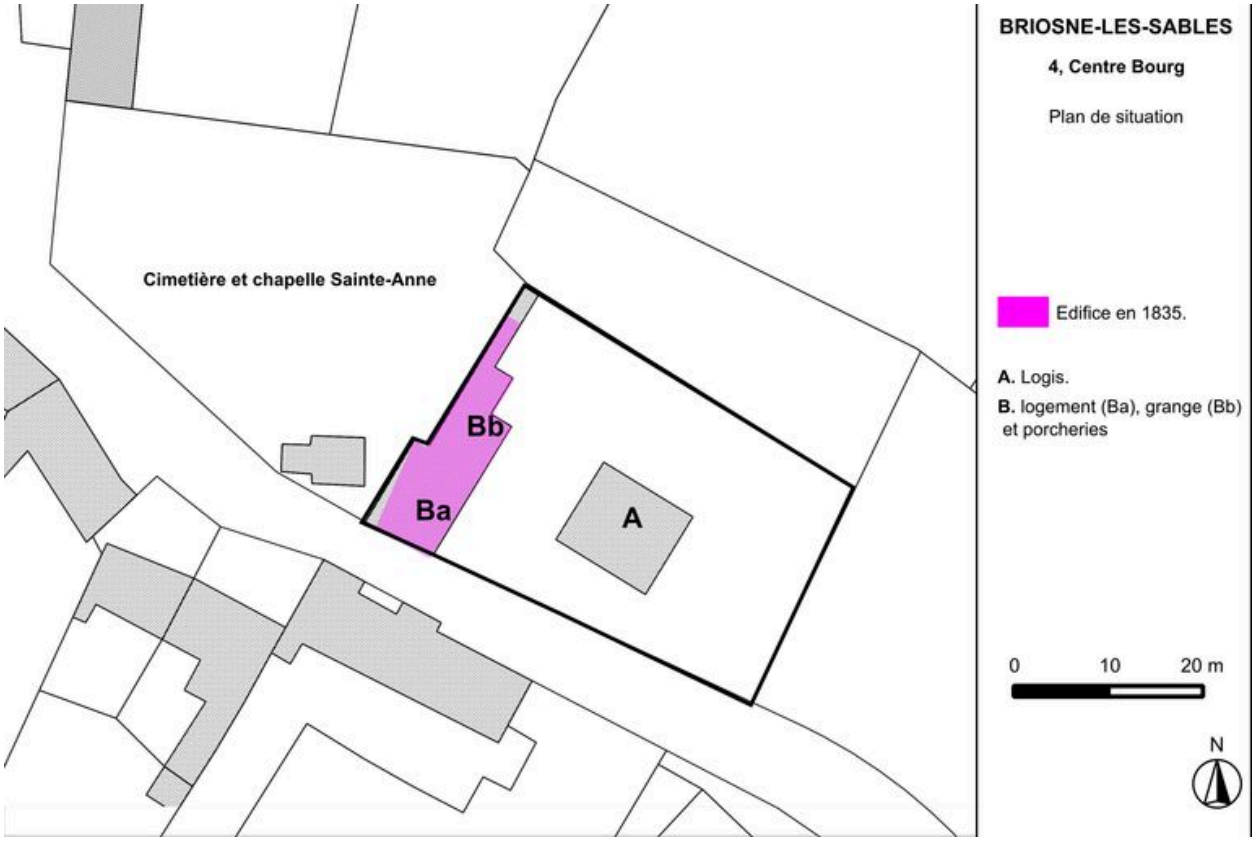

Plan de situation.

Référence du document reproduit :

- Fond : Projection du plan cadastral de 1835, section A (archives départementales de la Sarthe, PC\2049\5) sur le plan cadastral révisé en 1932, mis à jour pour 2010, feuille 000 A 02. (Source : direction générale des impôts cadastre).

IVR52_20127200023NUDA
Auteur de l'illustration : Julien Hardy
Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:500e.
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Elevation sur cour du logement et de la grange.

IVR52_20117200515NUCA
Auteur de l'illustration : Yves Guillotin
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

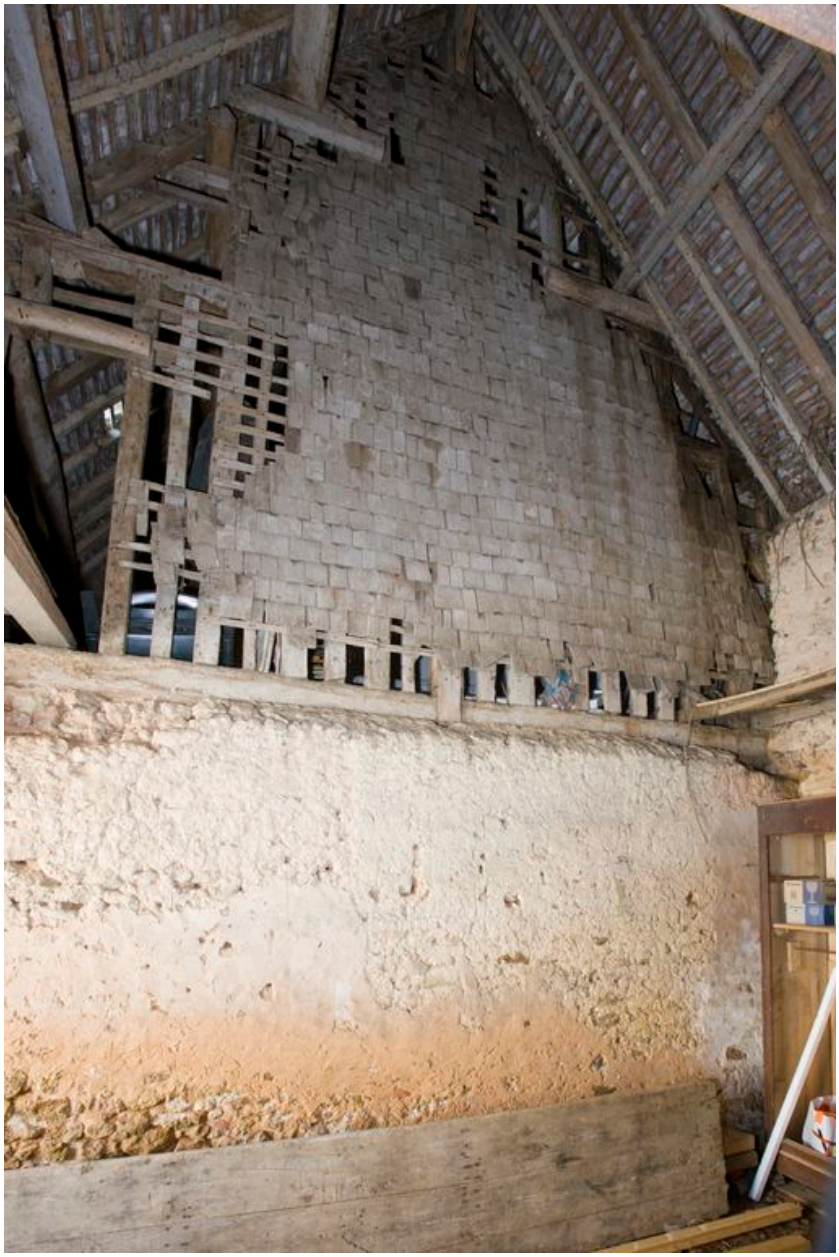

Pignon essenté de bardeaux du logement, vu depuis la grange.

IVR52_20117200502NUCA
Auteur de l'illustration : Yves Guillotin
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation